

Conseil Municipal du 22 décembre 2011  
Convocation du 15 décembre 2011

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2011

Etaient présents : Jean DOUCELANCE - Didier FRICKER – Marcelle GEHENDEZ - Véronique GIAMBAGLI – Alain HUGUENIN– Claude JEANNIN – Pierre LAB – Alain LE BAIL – Linda MARCHAL – Sylvie MOUTARLIER – Edith PACAUD – Michel POMODORO

Etaient absents : Isabelle JEAN, excusée, a donné pouvoir à Didier FRICKER  
Christophe BOULAT absent excusé n'a pas donné de pouvoir.

Présent en plus des conseillers : M. RUCHTY Secrétaire Général de la Mairie et Mme Florence SCHROETTER stagiaire secrétaire de Mairie..

Monsieur le Maire ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Désignation d'un (e) secrétaire de séance

Alain Le Bail est nommé secrétaire de séance

- 2) Approbation du Cr du conseil du 25 Novembre 2011.

Monsieur le Maire demande si le compte-rendu de la séance du 25 Novembre 2011 appelle à commentaires.

E. PACAUD relayée par V. GIAMBAGLI remarquent qu'il n'y a pas eu de décision de tarification pour la mise à disposition de la Salle de la CHOUGALANTE au collège de la PROVIDENCE.

P. LAB explique que ce sera revu lors d'un prochain conseil.

A. LE BAIL demande que son vote pour la mise à disposition de la Salle de la CHOUGALANTE au collège de la PROVIDENCE soit pris en compte.

Le vote passe à 8 POUR, 2 ABS (EP, ALB) , 1 CONTRE (VG).

P. LAB demande si le Compte Rendu demande une abstention avec cette correction,

Aucune abstention, le compte rendu est adopté à l'unanimité des votants

- 3) Demande de subvention de l'Ecole Publique de CHEVREMONT

Lors de la réunion du 25 novembre dernier le Conseil avait décidé de sursoir à sa décision concernant la demande de subvention déposée par les enseignants des classes de CE2 et CM1 de l'école publique de Chèvremont pour un séjour en classe de découvertes à

Stosswihr du 14 au 16 mai 2012. Le coût du séjour s'élève à la somme de 6900 € + 780 € de frais de transport.

Une réunion de travail a donc eu lieu le 12 décembre dernier à laquelle assistaient Mmes GIAMBAGLI – GEHENDEZ – MOUTARLIER – PACAUD – MM. LAB – FRICKER – HUGUENIN – JEANNIN – LE BAIL étaient absents Mmes JEAN – MARCHAL (Excusées) MM. BOULAT – DOUCELANCE – POMODORO.

Après discussion, les membres présents ont décidé d'allouer une subvention de 34 € par élève soit  $46 \times 34 = 1564.00$  €. Il est proposé au Conseil d'entériner cette proposition.

P. LAB demande s'il y a des commentaires, aucun commentaire

0 CONTRE, 0 ABSTENTION, 13 POUR Adopté à l'unanimité des votants

#### 4) Demande de subvention de l'Ecole privée « La Providence » de CHEVREMONT

Lors de cette même réunion, les membres du Conseil ont décidé d'allouer le même montant aux élèves chèvremontois fréquentant la classe de cm2 (9 élèves  $\times$  34 = 306.00 €) de l'école privée de la providence ayant comme projet d'assister aux jeux para olympiques à Londres en 2012. Cette proposition est donc soumise également à l'approbation du Conseil Municipal.

P. LAB demande s'il y a des commentaires

L. MARCHAL demande pourquoi une aide aux primaires uniquement.

P. LAB répond que l'Ecole Primaire est sous la responsabilité des Communes, le Collège du Conseil Général, le Lycée du Conseil Régional.

0 CONTRE, 0 ABSTENTION, 13 POUR Adopté à l'unanimité des votants

#### 5) Demande de subventions exceptionnelles

P. LAB présente le projet d'aménagement du carrefour du stratégique, la solution proposée est composée de 2 plateaux où seront posés des Choux en bronze et poutre de pesage, cette dernière étant un élément que M. BOUQUET serait prêt à céder à la Commune.

M. POMODORO demande si le Rond Point existant sera remis en état.

P. LAB répond que cela a été expliqué à la réunion de travail où il a été convié le 12 décembre. Le rond point sera surélevé de 60cm environ et protégé par des bordures Chasse-roues qui sont utilisées sur l'Autoroute (hauteur 64cm).

Les travaux préparatoires et de finitions (hors bronzes, support des choux et éclairages) sont estimés sur la base de devis COLAS à un montant de 10680 € HT.

Les bronzes, leur mise en place et les autres sujétions sont estimés à 40300 €HT dont environ 20000 € HT de fourniture de choux.

P. LAB présente la demande suivante : aménagement d'une allée piétonne et piste cyclable entre Rond Point du Stratégique et Auchan.

L'allée sera réalisée en sur largeur de la voie existante, d'environ 2m de large, elle comptera la réalisation d'un busage et des remblaiements nécessaires.

Le montant estimé par devis est de 27000 € HT environ

C. JEANNIN demande si une liaison vers BESSONCOURT peut être prévue en Piétons et Cycles.

P. LAB répond qu'un espace est réservé par le Conseil Général sur la RD menant à BESSONCOURT et en réponse à M. Jean DOUCELANCE que la liaison depuis le Rond Point du Stratégique à la rue du Fort n'a pas été oubliée.

P. LAB rappelle que des travaux sont en cours d'étude par la CAB pour relier SEVENANS à BELFORT en passant par VEZELOIS – CHEVREMONT et PEROUSE.  
L'élaboration du PLU permettra de définir les espaces à réserver pour les continuités de circulations douces.

P. LAB s'interroge sur les remarques faites par M. POMODORO concernant l'absence de sécurité à CHEVREMONT.

Des contrôles de vitesse réguliers sont fait.

Une subvention est demandée pour la réalisation des travaux de sécurisation de la rue du TEXAS, mise en place de coussins Berlinois et reprise de signalisations horizontales et verticales.

M. POMODORO informe le conseil que des gendarmes patrouillent à CHEVREMONT et dans d'autres communes en raison de nombreux vols dans les réserves municipales.

P. LAB explique que la sécurité c'est aussi les signalisations horizontales et verticales qui seront refaites dans le village. Il tient à remercier Didier FRICKER pour son travail.

FRANCHE COMTE SIGNAUX propose la meilleure offre. 5565.50 € HT.

Le groupement de commandes avec le CG (signalisations GIROD) s'avérait plus cher.

P. LAB informe le conseil que la demande de Permis de Construire a été faite pour les travaux de rénovation de l'Eglise mais il manque des pièces pour l'instruction.

Un autre point concerne l'éclairage public de la commune : les luminaires seront à changer, (mise en place d'ampoules à faible consommation), le système d'alimentation sera modifié pour limiter la puissance d'éclairage le soir à partir d'une certaine heure (abaissement de 50% de la puissance).

Le montant des travaux de reprise de l'éclairage se monte à 25400 € HT auquel il faut ajouter 5925 € HT d'horloges astronomiques.

La première partie du devis 25400 € HT peut être aidée par le SIAGEP à hauteur de 14%.

Une demande d'aide sera faite pour les horloges.

Il est prévu de mettre en place un éclairage sur la liaison entre le Rond Point du Stratégique et la rue du Fort en vue d'améliorer la sécurité.

Le point suivant concerne le traitement des entrées de Village dont les objectifs sont :

- l'amélioration de la perception de l'entrée de CHEVREMONT
- réduire les vitesses

et donc par conséquent augmenter la sécurité routière sur les voies.

Des devis ont été fournis, hors signalisation :

Entrée BESSONCOURT : 6624 € HT

Entrée FONTENELLE : 6144 € HT

Entrée PEROUSE : 5840 € HT  
Entrée VEZELOIS : 5754 € HT

L'avis du Conseil Général sera demandé.

Elément suivant le terrain de jeux entre la Crèche et le Cimetière

L'entreprise ISS a proposé un projet d'aménagement : il inclut la modification de l'entrée actuelle de l'école de la Providence, les terrassements et enrochements, la fourniture et la mise en place d'équipements : bancs, corbeille, poubelle, jeux , la fourniture et la mise en œuvre de végétalisations (terre végétale, mulch, végétaux) et d'un nouveau portail.

Le montant de ce premier projet est estimé à 23150 € HT et fera l'objet d'une demande de subvention.

Une demande particulière sera faite à l'entreprise BAUMGARTNER pour un éclairage piétonnier.

Ceci représente un total de dépenses supplémentaires de 467130€ dont 130000€ pour l'Eglise.  
Soit 539117 € de projet et de reste à réaliser.

J. DOUCELANCE demande comment se fait la répartition des demandes d'aides.

P. LAB répond que seront contactés :

- Le député pour l'Eglise, le terrain de jeux
- Le CG pour tout ce qui concerne la sécurité (amendes de Police)
- Le SIAGEP pour les économies d'énergie
- Le sénateur pour tout le reste

M. POMODORO considère que 20000€ pour des choux c'est un peu cher

P. LAB répond que cela participe à la mise en valeur de Chèvremont comme en son temps il y a eu les Galants.

Pour cela ils avaient été payés par les dons, les aides des organismes publiques CG au titre de l'action culturelle qu'ils véhiculaient.

M. POMODORO dit que c'est cher le kilo de chou.

P. LAB répond à nouveau qu'il s'agit d'une mise en valeur sans péjorer et qu'un débat aura lieu pour confirmer les montants lors de la discussion des budgets.

Ce que confirme J. DOUCELANCE.

0 CONTRE, 0 ABSTENTION, 13 POUR Adopté à l'unanimité des votants

- 6) Avenant à la convention constitutive du groupement de commande pour la fourniture de signalisation verticale

Par délibération en date du 30 septembre 2011, le Conseil Municipal avait décidé de rester membre du groupement de commande mis en place par le Conseil Général du Territoire de Belfort pour la fourniture de signalisation verticale. Par courrier en date du 09 décembre 2011, Monsieur le Président du Conseil Général nous a informés que suite à sa consultation du 04 août 2011, certaines communes non adhérentes avaient émis le souhait de rejoindre le groupement de commande. Conformément à l'article 11 de la convention constitutive, toute modification des termes de la convention initiale doit être approuvée par l'ensemble des

membres du groupement. Il nous est donc proposé d'approuver ou non l'avenant à la convention constitutive.

0 CONTRE, 0 ABSTENTION, 13 POUR Adopté à l'unanimité des votants

7) Programme de travaux forestiers 2012

Par courrier en date du 14 novembre 2011, les services de l'ONF nous ont fait parvenir le programme devis de travaux à réaliser en forêt communale au cours de l'année 2012. Ce programme devis concerne les parcelles 24-25-27 et 28 pour un coût de 4425.35 € HT soit 4668.74 € TTC qui se décompose comme suit :

Travaux d'investissement : 3991.40 € HT soit 4210.92 € TTC  
Travaux d'entretien : 433.95 € HT soit 457.82 € TTC.

A noter que dans ce programme était prévu l'enlèvement de protections individuelles pour un montant de 2468.70 € TTC. Ces travaux ont été supprimés du programme de travaux car la commission des forêts avait jugé que le coût était trop important et elle avait proposé que ces travaux soient réalisés en régie par la commune (les affouagistes et les membres du Conseil Municipal). Le coût de l'élimination de ces déchets s'est élevé à la somme de 159.19 € TTC.

P. LAB tient à remercier tous ceux présents lors de l'opération d'enlèvement.

8) Adhésion à la convention du SIAGEP

Par délibération en date du 10 juin 2011 le Conseil Municipal avait décidé d'adhérer au dispositif mis en place par le SIAGEP concernant les travaux d'économie d'énergie. Un premier appel à projet avait été lancé en juin 2011. Par courrier en date du 1<sup>er</sup> décembre 2011 Monsieur le Vice-Président délégué du SIAGEP nous a informé qu'un second appel à projet pour l'année 2012 va être lancé et que les communes qui envisagent de réaliser des travaux contribuant à la réduction de la consommation énergétique pourront bénéficier d'une aide à l'investissement à hauteur de 14% du montant HT des travaux sous réserve d'adhérer au dispositif et de l'éligibilité de l'investissement. Des travaux d'amélioration de l'éclairage public étant prévus en 2012, il convient d'adhérer à ce dispositif afin de pouvoir bénéficier de cette subvention et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention proposée.

0 CONTRE, 0 ABSTENTION, 13 POUR Adopté à l'unanimité des votants

9) Fixation du tarif pour l'heure du Conte

L'heure du conte, nouvelle activité qui sera proposée aux enfants dès le mois de janvier 2012 par le Centre Culturel n'étant pas répertoriée dans la délibération du 16 juillet 2009 fixant les tarifs des activités proposées dans le cadre du centre culturel à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009, il convient d'en fixer le tarif.

Rappel des tarifications appliquées :

- 22 € /an Jeux en réseau et retouche d'images
- 6 € / an Bibliothèque et Discothèque
- 38 € / an théâtre

Le tarif proposé est de 38 € / trimestre

0 CONTRE, 0 ABSTENTION, 13 POUR Adopté à l'unanimité des votants

10) Demande de subvention de l'Association des Accidentés de la Vie, de la Croix-Rouge Française, de la Maison Familiale Rurale de Semur en Auxois

Association des accidentés de la Vie

Par courrier en date du 21 novembre 2011 l'Association des Accidentés de la Vie dont le but est de rendre l'espoir aux personnes accidentées et handicapées et présente dans le Territoire de Belfort depuis 1930 sollicite un soutien financier de la commune.

13 CONTRE, 0 ABSTENTION, 0 POUR Refusée à l'unanimité des votants

Croix Rouge Française

Par courrier en date du 1<sup>er</sup> décembre 2011, l'Association Croix-Rouge Française qui apporte son soutien aux plus défavorisés en leur fournissant une aide alimentaire et vestimentaire, sollicite un soutien financier de la commune.

13 CONTRE, 0 ABSTENTION, 0 POUR Refusée à l'unanimité des votants

J. DOUCELANCE fait part que l'action du CCAS s'inscrit dans la demande faite

P. LAB rappelle que cette année plusieurs aides exceptionnelles ont été allouées par le CCAS à des personnes en grande difficulté.

Maison familiale Rurale de Semur en Auxois

Par courrier en date du 18 novembre 2011 Le Directeur de la Maison Familiale Rurale de Semur en Auxois ; établissement spécialisé pour préparer les jeunes aux métiers canins, et dont un ou des jeunes sont domicilié (s) dans notre commune, sollicite un soutien financier de la commune.

12 CONTRE, 0 ABSTENTION, 0 POUR Refusée à l'unanimité des votants

Didier FRICKER n'a pas pris part au vote.

11) Questions diverses

Elaboration d'un PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics).

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, prévoyait que toutes les communes de France devaient avoir adopté au plus tard le 22 décembre 2009 un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics. Ce PAVE fixe notamment les dispositions susceptibles de rendre accessible l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement automobile situées sur le territoire de la commune ou de l'EPCI. Le projet de création d'une aire de stationnement de bus et d'un quai PMR devant faire l'objet d'une dérogation de la commission d'accessibilité, il nous est demandé de procéder à l'élaboration d'un PAVE. Il serait souhaitable de solliciter les services de la DDT au titre de l'ATESAT.

A.LE BAIL explique le déroulement du PAVE.

L'objectif est de définir des priorités d'aménagement dans la Commune de CHEVREMONT. Ces priorités seront définies après la réalisation d'un diagnostic général de la Commune.

Mais dans l'état actuel, deux axes prioritaires sont facilement identifiables :

- Les principaux équipements publics et leurs accès place de l'Eglise et rue du cimetière.
- L'axe constitué de la rue de Perouse jusqu'au carrefour du Galant

L'aménagement du quai Bus s'inscrit dans l'axe prioritaire numéro 1

Une fois le diagnostic réalisé, la Commune pourra se faire assister par un cabinet d'études pour la réalisation de son Plan.

La demande concerne le démarrage de l'élaboration du PAVE et donc de son diagnostic et la sollicitation des services de l'Etat (DDT) au titre de l'ATESAT pour la réalisation du PAVE.

Pour la réalisation du quai PMR, la dérogation porterait sur la liaison entre la bordure de quai et les plateaux devant accueillir les personnes en attente, soit sur une bande de 90cm sur 8 m de long.

Il est à noter que CHEVREMONT serait la première Commune du Territoire de Belfort à réaliser un PAVE obligatoire depuis 2010.

0 CONTRE, 0 ABSTENTION, 13 POUR Adopté à l'unanimité des votants

#### Travaux d'installation de sonneries à l'Ecole Publique

P. LAB confirme que les travaux sont en cours.

#### Gratuité de la CHOUGALANTE pour accompagner l'enterrement sur la commune

P. LAB explique que lors de l'enterrement d'un habitant de la Commune les accompagnants pourraient bénéficier de la gratuité de la salle de la CHOUGALANTE, comme cela avait été évoqué lors d'un précédent conseil.

0 CONTRE, 0 ABSTENTION, 13 POUR Adopté à l'unanimité des votants

#### Sonnerie des cloches

P. LAB rappelle que les cloches qui étaient arrêtées en raison d'un dysfonctionnement, ont été remises en état. Un courrier reçu en mairie demande que la sonnerie des cloches soit arrêtée la nuit. Contact sera pris avec l'installateur pour savoir s'il est possible d'arrêter la sonnerie des cloches entre 22h00 et 06h00.

#### Connexion internet

P. LAB indique qu'un courrier a été fait à M. BLANCHOT de France TELECOM / ORANGE pour lui demander si des projets sont prévus pour une amélioration du réseau.

M. BLANCHOT explique, dans sa réponse que la solution WIFI MAX n'est pas satisfaisante à CHEVREMONT et que le plan FTPH 2015 permettrait d'amener de la fibre optique très haut débit à l'horizon 2020. Les études débiteront en 2012.

Suite à cela, P. LAB a envoyé au SMAU (Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine) Maître d'Ouvrage de l'opération la même demande en indiquant que le service rendu n'était pas satisfaisant.

Le SMAU répond que le contrat avec l'opérateur Alliance Connectic est une délégation de service public et que la responsabilité d'un service insuffisant en incombe à Alliance Connectic et non au SMAU. Cependant le SMAU est conscient des difficultés et un redéploiement de bornes relai supplémentaire est prévu.

#### Dépôt sauvage

J. DOUCELANCE souligne que depuis la suppression des monstres, des dépôts sauvages apparaissent notamment rue du Fort.

A. RUCHTY note que ces dépôts sont sur une copropriété et que c'est à la charge du SYNDIC de faire le nécessaire.

#### Déchets verts

P. LAB indique qu'une réunion aura lieu à la Mairie de Vézelois le 16 janvier 2012. Seront présents les Maires de Vézelois, de Chèvremont et un représentant du SERTRID pour valider les procédés et l'emplacement de la benne à déchets verts.

#### Bouchement des fosses laissées par ERDF.

P. LAB indique que suite à des difficultés avec la Maîtrise d'œuvre, les travaux n'étaient pas terminés.

Les travaux de bouchement ont été réalisés cette semaine.

Fin du Conseil